

L'Intelligence Artificielle et la réinvention de la créativité littéraire à travers le prisme du nouvel auteur

Artificial Intelligence and the reinvention of literary creativity through the prism of the new author.

Stella WASIKE¹

Masinde Muliro University of Science and Technology/ Kenya

stellawasike@mmust.ac.ke

Reçu: 11/04/2025, Accepté: 12/05/2025, Publié: 20/06/ 2024

Résumé :

L'Intelligence Artificielle (IA) émerge comme un acteur innovant dans le domaine de la création littéraire, remettant en question les concepts traditionnels de l'auteur et de la créativité. Ce phénomène soulève des questions sur la nature de l'intelligence, de l'inspiration et du rôle de l'écrivain. L'IA, en tant qu'outil capable de générer des textes, ouvre de nouvelles perspectives pour l'écriture, où l'humain et la machine collaborent plutôt que de s'opposer. Ce sujet met en lumière les enjeux éthiques, juridiques et esthétiques qui se posent face à cette évolution. L'objectif principal de ce sujet est d'explorer comment l'intelligence artificielle, en tant que nouvel acteur dans la création littéraire, redéfinit les concepts traditionnels de créativité, d'auteur et de paternité de l'œuvre. D'ailleurs, elle examine les opportunités que l'IA, en tant que nouvel auteur, soulève. Cela permet de repenser la créativité littéraire, en offrant de nouvelles perspectives de collaboration entre l'humain et la machine, et d'élargir les horizons de l'expression artistique.

Mots-clés : Auteur- Créativité- Intelligence artificielle- Littéraire- Réinvention

Abstract :

Artificial Intelligence (AI) emerges as an innovative player in the field of literary creation, challenging traditional concepts of authorship and creativity. This phenomenon raises questions about the nature of intelligence, inspiration, and the role of the writer. AI, as a tool capable of generating texts, opens new perspectives for writing, where humans and machines collaborate rather than oppose each other. This topic highlights the ethical, legal, and aesthetic challenges posed by this evolution. The main objective of this subject is to explore how artificial intelligence, as a new player in literary creation, redefines traditional concepts of creativity, authorship, and the ownership of works. Furthermore, it examines the

opportunities that AI, as a new author, presents. This allows for a rethinking of literary creativity by offering new perspectives of collaboration between humans and machines and expanding the horizons of artistic expression.

Key words: Author – Creativity – Artificial Intelligence – Literary – Reinvention.

Muhtasari¹

Akili mnemba (AI) inaibuka kama mchezaji bunifu katika uga wa uundaji wa fasihi, akipinga dhana za jadi za uandishi na ubunifu. Jambo hili linazua maswali juu ya asili ya akili, msukumo, na jukumu la mwandishi. AI, kama chombo chenye uwezo wa kutengeneza maandishi, hufungua mitazamo mipya ya uandishi, ambapo binadamu na mashine hushirikiana badala ya kupingana. Mada hii inaangazia changamoto za kimaadili, kisheria, na uzuri zinazoletwa na mageuzi haya. Lengo kuu la somo hili ni kuchunguza jinsi akili ya bandia, kama mchezaji mpya katika uundaji wa fasihi, inavyofafanua upya dhana za jadi za ubunifu, uandishi na umiliki wa kazi. Zaidi ya hayo, inachunguza fursa ambazo AI, kama mwandishi mpya, inatoa. Hii inaruhusu kufikiria upya ubunifu wa kifasihi kwa kutoa mitazamo mipya ya ushirikiano kati ya binadamu na mashine na kupanua upeo wa usemi wa kisanii.

Maneno muhimu: Mwandishi- Ubunifu- Akili mnemba- Fasihi- Upya

Pour citer cet article

WASIKE, Stella, (2025), L'Intelligence Artificielle et la réinvention de la créativité littéraire à travers le prisme du nouvel auteur, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(1), 105-121. Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MOUFFOKI, Nadjat BENYOUCEF , Mahfoudh et TOMESCO, Ana Marina, (2025), Numéro –Thématique « *Intelligence artificielle et apprentissage des langues : perspectives, enjeux et nouvelles pratiques didactiques ?* », *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(1), 539 p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

¹ Le Kiswahili, est une langue nationale au Kenya et l'une des langues officielles, à côté de l'anglais, selon la Constitution kenyane de 2010. C'est une langue véhiculaire utilisée pour unir les nombreuses communautés ethniques et linguistiques du pays, facilitant la communication entre les différentes cultures

Introduction

L'intelligence artificielle (IA) est aujourd'hui l'un des moteurs les plus puissants de l'innovation dans de nombreux domaines, de la médecine à l'éducation, en passant par l'art et la littérature. Cette technologie, fondée sur des algorithmes capables d'apprendre et de s'adapter, redéfinit profondément les frontières entre l'humain et la machine, entre la créativité naturelle et la production assistée.

Du point de vue de l'innovation, l'IA représente une avancée majeure dans la démocratisation de l'écriture. Elle permet à des personnes qui ne se considèrent pas écrivains de générer des idées, des scénarios ou même des livres. Elle favorise également la traduction automatique, l'analyse littéraire et la réécriture assistée. L'intelligence artificielle se présente comme une innovation radicale, non seulement par sa capacité à automatiser des tâches complexes, mais aussi par son impact sur les représentations culturelles de la créativité, de l'auteur et du langage. Elle n'est pas seulement un outil ; elle est devenue un acteur émergent dans le champ de la création contemporaine.

Dans le champ littéraire, l'innovation de l'IA suscite à la fois fascination et débat. Des outils comme ChatGPT, DeepStory ou Sudowrite sont désormais capables de rédiger des chapitres entiers, simulant des styles aussi variés que ceux de Shakespeare ou de Virginia Woolf. Cette capacité de l'IA à imiter le langage humain avec une telle précision pose de nombreuses questions éthiques et philosophiques. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la présente étude, qui vise à analyser comment l'IA, en tant que créatrice de textes, redéfinit les notions de créativité, d'auteur et de légitimité littéraire, bouleversant ainsi les fondements traditionnels de la production littéraire.

L'étude revêt une grande importance car elle explore les nouvelles frontières de la création littéraire à l'ère numérique et pour comprendre les implications culturelles, éthiques et philosophiques de l'IA dans le domaine de l'écriture. Elle ouvre des perspectives nouvelles sur la place de la machine dans des pratiques humaines profondément ancrées, comme la littérature, et invite à une réflexion plus profonde sur l'avenir de l'art à l'ère de l'intelligence artificielle.

La recherche repose sur trois objectifs principaux. Tout d'abord elle analyse comment les IA redéfinissent le rôle de l'auteur dans la création littéraire.

Puis, elle évalue les implications philosophiques, esthétiques et juridiques de l'attribution de l'« autorité littéraire » à une machine. Enfin, elle examine les défis et opportunités posés par l'IA comme nouvel auteur.

Bien que certaines recherches antérieures aient abordé la créativité de l'IA dans le domaine des langues de manière générale, l'étude actuelle se distingue par son focus sur l'engagement de l'IA en tant qu'auteur dans le domaine spécifique de la littérature. Selon Russell et Norvig (2020 :3), l'IA est « la science de la fabrication de machines intelligentes, en particulier de programmes informatiques intelligents ». Cette définition large embrasse aussi bien les assistants vocaux que les systèmes complexes d'analyse de données ou de génération de contenu. Cependant, cette œuvre n'aborde pas spécifiquement le rôle de l'IA dans la création littéraire ou la dimension artistique de la créativité. Elle pose les fondements théoriques de l'IA mais reste ancrée dans le champ de l'ingénierie informatique. Dans l'œuvre de Marcus et Ernest (2019 :288) ces auteurs abordent les limites de l'IA actuelle et plaident pour une approche hybride combinant raisonnement symbolique et apprentissage statistique. Pourtant, bien qu'ils critiquent de l'IA, leur objectif est d'améliorer ses performances cognitives générales, non pas d'analyser son rôle ou sa légitimité dans le champ de la création littéraire ou artistique. Leur travail est technique et prospectif, tandis que le nôtre est culturel, éthique et esthétique.

De sa part, Turkle (2011 : 384), aborde les implications des interactions avec des robots émotionnellement intelligents, mettant en garde contre le risque que ces machines ne remplacent les relations humaines authentiques. Cette limite fondamentale questionne la profondeur émotionnelle et symbolique des textes produits par IA. L'intelligence artificielle se présente comme une innovation radicale, non seulement par sa capacité à automatiser des tâches complexes, mais aussi par son impact sur les représentations culturelles de la créativité, de l'auteur et du langage. Elle n'est pas seulement un outil ; elle est devenue un acteur émergent dans le champ de la création contemporaine. Toutefois, son analyse est centrée sur les relations humaines et l'émotion, mais ne s'intéresse pas à la production littéraire comme champ d'analyse. Elle interroge la relation sociale à la machine, tandis que notre étude interroge la relation de co-crédation entre humain et IA dans un contexte littéraire. Notre recherche adopte une approche plus ciblée en explorant le potentiel de l'IA à être auteur ou co-auteur d'une œuvre littéraire.

L'article est divisé en six sections principales. D'abord c'est l'introduction qui présente l'intelligence artificielle comme une force innovante majeure qui transforme en profondeur le champ littéraire, en redéfinissant les notions de créativité, d'auteur et de production artistique, tout en soulevant des enjeux éthiques et philosophiques contemporains. Elle expose la problématique de la recherche et les objectifs principaux de la recherche sont également introduits ici. La deuxième section présente les résultats issus des trois objectifs de l'étude, correspondant chacune à un objectif spécifique de l'étude. Puis c'est la conclusion qui résume les principales conclusions de l'étude et enfin, l'étude propose des recommandations pratiques basées sur les résultats de l'étude.

Notre population d'étude comprenait 31 enseignants issus des universités publiques kényanes où le Français Langue Étrangère (FLE) est enseigné. Un échantillonnage raisonné a été utilisé pour sélectionner ceux enseignant la littérature dans ces établissements, ce qui a conduit à un échantillon final de 16 enseignants. Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires et d'entretiens. Les analyses ont été menées en combinant des approches quantitative et qualitative.

1. Résultats de l'étude

Dans cette rubrique, nous présentons les résultats obtenus en réponse à chaque objectif de l'étude.

1.1 Comment les IA redéfinissent le rôle de l'auteur dans la création littéraire

D'après les réponses de ces 16 enseignants, soit 66,7%, l'Intelligence artificielle (IA) a pénétré de plus en plus profondément le monde de la création littéraire, et cette évolution soulève la question complexe de savoir si l'IA peut être considérée comme un « auteur ». Selon eux, l'IA permet de générer du contenu, de dépasser les blocages d'écrire et d'explorer de nouvelles structures narratives. Pour eux, l'IA est un assistant de l'auteur humain, facilitant le processus sans toutefois le remplacer. Cependant, Foucault constate que la notion d'"auteur" a évolué au fil des siècles. Foucault (1994 : 794), dans son essai *Qu'est-ce qu'un auteur ?* remettait en question la figure traditionnelle de l'auteur en tant que source unique de signification et de création. Il soutenait que l'auteur était une construction sociale et culturelle, une figure à laquelle la société attribuait un pouvoir de

définition et de légitimité. Cette réflexion prend une nouvelle dimension à l'ère de l'IA, car elle interroge si la notion d'auteur doit se limiter à l'humain ou si elle peut être étendue aux machines

Néanmoins, 8 enseignants (33%) soulignent que si on considère l'IA comme un auteur, cela transforme radicalement la définition classique de l'auteur dans la littérature. Pour eux, traditionnellement associé à une subjectivité, une intention créative et une vision du monde, l'auteur était perçu comme un être conscient, engagé dans une démarche artistique porteuse de sens. L'une des premières distinctions entre un auteur humain et une IA réside dans le fait que l'IA manque de subjectivité et de conscience. Un enseignant (4%) a cité qu'un auteur humain écrit souvent en réponse à des expériences personnelles, des dilemmes émotionnels, des convictions politiques, ou des réflexions profondes sur le monde. Alors, selon lui, la production littéraire humaine est le résultat d'une interaction complexe entre l'individu, son environnement, et ses influences culturelles et sociales. L'IA, cependant, génère du texte en utilisant des algorithmes et des bases de données d'énormes quantités de textes existants, mais elle n'éprouve aucune expérience vécue. Son processus de création est purement mécanique et probabiliste, et il ne résulte pas d'une exploration ou d'une introspection personnelle. L'IA peut imiter les styles littéraires, mais elle ne peut pas reproduire la profondeur de la subjectivité et de l'introspection humaine qui caractérise des œuvres. De notre part, nous constatons que malgré le manque de subjectivité, l'IA peut être vue comme un outil extrêmement puissant au service des écrivains. Un outil d'IA comme GPT-3 peut générer un texte en quelques secondes à partir de simples instructions données par un utilisateur. En ce sens, l'IA peut être un co-auteur, une sorte d'assistant virtuel qui aide à générer du contenu ou à surmonter le blocage de l'écrivain. Elle permet d'explorer des idées, de jouer avec des genres littéraires, ou même de produire des dialogues qui respectent un certain style ou ton.

6 enseignants (25 %) vont plus loin en affirmant que l'IA peut être considérée comme un véritable co-auteur. D'après eux, lorsqu'une intelligence artificielle génère un texte de manière autonome à partir de simples indications, elle assume une fonction d'auteur puisqu'elle organise le style, développe les idées et produit un contenu structuré, avec une contribution parfois majoritaire dans l'œuvre finale. Pour eux, l'IA, bien qu'exempte de conscience ou d'intention propre, parvient néanmoins à produire des contenus cohérents, stylistiquement élaborés et parfois porteurs d'une certaine expressivité. Par ailleurs, 3 enseignants (12,5%) ajoutent que

ce phénomène révèle que l'intention artistique et la signification ne résident pas exclusivement dans la conscience de l'émetteur, mais peuvent émerger du texte lui-même, de sa structure, de son langage et de sa réception. Les productions littéraires de l'IA, même issues d'un calcul algorithmique, peuvent toucher, émouvoir ou faire réfléchir, prouvant ainsi qu'un engagement créatif peut aussi naître de systèmes non humains. En ce sens, l'IA ne se limite pas à un simple générateur de textes fonctionnels ; elle occupe un espace littéraire où la forme, le style et la narration produisent du sens, indépendamment d'un auteur humain conscient. Ce déplacement remet donc en cause une vision anthropocentrée de l'auteur, en ouvrant la voie à une conception plus large de la création littéraire, où le rôle d'auteur peut être rempli par une entité capable de produire du langage signifiant, même sans intentionnalité propre.

Un enseignant a donné une illustration de cette utilisation, l'outil Sudowrite, qui aide les écrivains à compléter des phrases, à générer des scènes entières ou à imaginer des développements narratifs. Il souligne que dans ce contexte, l'IA joue un rôle essentiel, non plus seulement comme catalyseur de la créativité humaine, mais comme agent actif dans la construction de l'œuvre. L'enseignant ajoute que lorsque l'intervention humaine devient minimale — se limitant parfois à un simple mot-clé ou à une indication de ton — et que l'IA génère la quasi-totalité du contenu narratif, la distinction entre outil et auteur s'estompe. Dans de tels cas, l'intelligence artificielle assume une fonction d'auteur, dans la mesure où elle remplit les critères fondamentaux de l'auctorialité : produire un texte cohérent, structuré, original, et capable de véhiculer du sens. Elle choisit le vocabulaire, façonne le style, organise la progression narrative et développe les personnages. La nature de sa contribution dépasse l'assistance technique pour devenir une véritable prise en charge de la création. Ainsi, l'IA, lorsqu'elle prend en charge la majorité des choix stylistiques et narratifs, peut être légitimement reconnue comme co-auteur voire auteur principal de l'œuvre littéraire produite.

Un autre aspect fondamental du rôle de l'intelligence artificielle dans la sphère littéraire, selon les réponses des 3 enseignants (12,5%), réside dans sa capacité à démocratiser et élargir l'acte d'écrire, en le rendant accessible à un public qui, jusqu'alors, était souvent exclu du champ de la production littéraire.

Grâce à des outils comme ChatGPT, Sudowrite, AI Dungeon ou DeepStory, des individus sans formation académique en écriture ou sans maîtrise des techniques narratives peuvent désormais générer des textes riches, cohérents et parfois stylistiquement complexes. En abaissant les barrières techniques et linguistiques, l'IA permet non seulement d'écrire, mais aussi de structurer, d'enrichir et de raffiner des récits. Dans ce contexte, l'IA ne se limite plus au rôle d'assistante de l'auteur humain. Elle participe activement à la construction de l'œuvre, en proposant des formulations, en générant des dialogues, en inventant des univers narratifs et en développant des intrigues. Ces interventions ne sont pas anecdotiques : elles structurent le récit, orientent les choix stylistiques, et parfois même impriment une cohérence thématique. Lorsqu'un utilisateur se contente de valider ou de sélectionner parmi plusieurs propositions générées automatiquement, l'IA assume de facto le rôle de co-auteur, voire d'auteur principal, selon le degré d'autonomie du système dans le processus créatif.

Plus encore, en permettant la création de récits qui n'auraient peut-être jamais été écrits autrement — que ce soit par manque de confiance, d'habileté ou de ressources — 2 enseignants (8,3%) constate que l'IA élargit le spectre des voix littéraires et favorise une pluralité d'expressions. Pour eux, cette capacité à favoriser l'émergence de nouvelles formes narratives, et à introduire dans la littérature des perspectives inédites, renforce son statut de force créatrice autonome. Ils ajoutent que dès lors, le rôle d'auteur ne peut plus être strictement lié à la conscience ou à l'intentionnalité humaine, mais peut s'ancrer dans la capacité à produire du sens, à générer des formes et à contribuer à une œuvre de manière structurante. Ainsi, l'IA, en tant que système capable de créer des textes qui inspirent, émeuvent ou provoquent la réflexion, s'inscrit dans la définition fonctionnelle et esthétique de l'auteur. Non pas un simple outil passif, mais un acteur actif du processus de création littéraire, façonnant avec, ou parfois sans l'intervention humaine, des récits porteurs de sens.

Alors, à travers ces différents exemples, nous aboutissons à la conclusion que l'intelligence artificielle redéfinit profondément le rôle de l'auteur dans la création littéraire. L'auteur n'est plus uniquement celui qui crée de manière individuelle, mais il devient un co-créateur qui dialogue avec la machine, influençant et dirigeant l'œuvre tout en étant inspiré et assisté par l'intelligence artificielle.

1.2 Les Implications Philosophiques, Esthétiques et Juridiques de l'Attribution de l'« Autorité Littéraire » à une Machine

Comme l'ont souligné tous les 24 enseignants (100%), l'attribution de l'« autorité littéraire » à une machine soulève une question à la fois philosophique et existentielle : qu'est-ce que la littérature, si elle peut être produite sans conscience, sans douleur, sans mémoire ni intention humaine ? Ces enseignants remarquent que depuis les origines de l'écriture, la littérature est un miroir tendu à l'âme humaine, un lieu de dévoilement, de révolte, de confession, d'interrogation. D'ailleurs, elle est façonnée par des êtres traversés par des émotions, des conflits intérieurs, des expériences marquantes. Alors, d'après eux, confier à une intelligence artificielle la production de textes littéraires et lui accorder le statut d'« auteur » revient à désincarner le geste littéraire, à vider le langage de son poids existentiel.

Rousseau (1959 :400), dans *Les Confessions*, affirme vouloir montrer « un homme dans toute la vérité de la nature ». Il y a là une revendication forte de sincérité, une volonté de livrer une parole ancrée dans le vécu et dans la chair. Une machine, aussi sophistiquée soit-elle, ne peut confesser ce qu'elle n'a jamais vécu. Elle ne connaît ni honte, ni culpabilité, ni passion. Son langage est pure surface, non traversé par l'expérience. En cela, elle est fondamentalement incapable de produire une œuvre littéraire qui soit le reflet d'un moi intérieur. Certes, comme le disait Rimbaud (1972 :650) dans *Je est un autre*, l'auteur lui-même se diffracte dans son écriture, se perd parfois dans des masques, se projette dans des personnages. Mais même lorsque l'auteur s'éclipse, il reste quelqu'un derrière les mots, quelqu'un qui doute, qui explore son être, qui joue avec sa propre identité. La machine, en revanche, ne joue pas, ne doute pas : elle calcule. Elle ne connaît ni le vertige de la création, ni la peur du jugement. Camus (1942 :186), avec *L'Étranger*, nous montre que l'écriture peut être un acte de pensée philosophique. Derrière l'histoire de Meursault, il y a une question métaphysique : comment vivre dans un monde privé de sens ? Le roman n'est pas seulement un récit, c'est un positionnement sur l'absurde, la responsabilité, la liberté. Or, la machine, par définition, n'a pas de position, ne peut porter aucun regard critique sur le monde. Ce qu'elle génère est dépourvu d'intention, et donc de sens véritable. L'auteur humain, même dans le silence ou la provocation, reste un être moral.

Par ailleurs, 15 enseignants (62,5%) reconnaissent que l'attribution de l'« autorité littéraire » à une machine engendre une série d'implications

esthétiques profondes qui bouleversent les fondements mêmes de la création littéraire. Pour 8 enseignants (33,33%) la première implication esthétique concerne la perte de subjectivité dans le texte. Ils observent que l'écrivain humain projette sa pensée, ses émotions et sa vision du monde dans son œuvre. À travers des œuvres comme *Une Saison en enfer*, Rimbaud (2005 : 16) explore l'éclatement du moi, illustré par sa formule célèbre « Je est un autre ». Cette exploration du sujet en crise suppose une intériorité que la machine ne possède pas. Le texte littéraire, généré par un programme, ne reflète pas une expérience vécue ni une conscience en quête d'expression, mais résulte d'un processus de compilation sans affect ni intention personnelle. Une seconde implication réside dans l'approche de l'innovation formelle. Les écrivains expérimentent les formes littéraires pour créer des effets esthétiques nouveaux, souvent porteurs de sens. Apollinaire (1918 :22), avec ses *Calligrammes*, dépasse le langage linéaire pour intégrer l'image dans le poème, offrant une fusion entre forme et contenu. La machine peut reproduire des formes similaires, mais elle le fait selon des instructions prédéfinies, sans véritable intention artistique. La créativité humaine, en revanche, naît d'un désir de transgression, de jeu avec les normes et d'un regard critique sur le langage lui-même.

La question du style constitue une autre implication majeure. Le style d'un auteur se manifeste dans ses choix lexicaux, son rythme, ses figures de style, et reflète une singularité. Flaubert (1999 : 120), par exemple, dans *Madame Bovary*, incarne une recherche esthétique poussée, où chaque mot est pesé pour atteindre une harmonie littéraire. La machine, bien qu'elle puisse imiter des styles existants, ne dispose pas de cette intention artistique. Son style est généré par probabilité et non par une recherche de beauté, de cohérence ou de densité émotionnelle. L'écriture produite devient ainsi une simulation d'esthétique, sans la tension interne qui caractérise l'acte d'écrire. L'autorité littéraire attribuée à une machine entraîne aussi une banalisation du texte, considéré alors comme un simple produit. Dans cette logique de production automatisée, le texte perd sa charge symbolique, émotionnelle et idéologique. Orwell (2000 :244), dans *1984*, illustre la puissance du langage dans la construction de la pensée et la manipulation politique. Une telle œuvre repose sur une conscience critique du langage et une volonté de dénonciation sociale. La machine, dénuée de conscience et d'idéologie, ne peut générer une telle portée critique. Elle produit un objet linguistique, mais pas une œuvre porteuse d'engagement.

L'attribution de l'« autorité littéraire » à une machine entraîne de profondes implications juridiques, remettant en cause les fondements du droit d'auteur, la responsabilité de création et la notion même de subjectivité littéraire. Dans la tradition juridique française, l'article L111-1 du Code de la propriété intellectuelle affirme que l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit, du seul fait de sa création, d'un droit exclusif et opposable à tous (Legifrance, 2022 :1). L'expression « œuvre de l'esprit » présuppose une intention créatrice humaine, nourrie de conscience, d'émotion et de subjectivité. L'introduction d'outils d'intelligence artificielle générative dans la production littéraire bouleverse ce principe, car la machine, privée de subjectivité, ne saurait être considérée comme titulaire de droits moraux ou patrimoniaux. La pensée de Foucault permet d'approfondir cette tension. Dans *Qu'est-ce qu'un auteur ?*, il indique que l'auteur est moins un producteur matériel de texte qu'un opérateur discursif à qui l'on attribue une certaine autorité : « L'auteur n'est pas simplement celui qui produit un texte, mais celui à qui l'on attribue un certain statut de discours » (Foucault, 1994 : 794). Cette fonction-auteur, si elle est transférée à une entité algorithmique, devient abstraite et non assignable juridiquement. Le texte généré par une IA échappe ainsi à l'ancrage subjectif qui fonde traditionnellement la légitimité littéraire et la responsabilité juridique.

La question de la responsabilité est également au cœur du roman *Frankenstein* de Shelley, où la créature échappe au contrôle de son créateur, suscitant ainsi des conséquences imprévues et tragiques. Le personnage du docteur Frankenstein affirme : « Apprenez de moi... à ne pas céder à une ambition irréflectie » (Shelley, 2008 :102). Cette mise en garde prend une résonance particulière dans le contexte contemporain, où l'agentivité de la machine reste incertaine, mais les effets de sa production peuvent être publics et massifs. L'analogie avec la création d'un être artificiel résonne avec les responsabilités éventuelles d'un auteur-programmeur ou d'un utilisateur qui déclenche la génération d'un contenu littéraire. Dans *Le Nom de la rose*, Eco met en scène une lutte pour le contrôle de la connaissance. Le personnage de Jorge de Burgos, gardien d'un livre interdit, affirme : « Le rire tue la peur, et sans la peur, il ne peut y avoir de foi » (Eco, 2002 : 536). Ce contrôle idéologique sur les textes, symbolisé par la censure et la hiérarchisation du savoir, peut être mis en parallèle avec les systèmes algorithmiques qui sélectionnent, génèrent ou diffusent des textes selon des critères invisibles. Ces machines deviennent alors des acteurs qui participent, de manière indirecte, à l'encadrement du discours, sans pour autant assumer la responsabilité de leur création.

Ainsi, l'autorité littéraire n'est pas seulement une question de qualité stylistique ou de cohérence textuelle. Elle engage une subjectivité, une histoire, une présence humaine. Elle suppose un rapport à soi, aux autres, au monde. La littérature est tissée de vécu, de blessures, d'engagements. Attribuer ce pouvoir à une machine, c'est déraciner l'acte littéraire de ce qui le fonde : l'expérience humaine dans toute sa complexité. En définitive, l'implication philosophique majeure de cette attribution est la suivante : si l'on accepte qu'une entité non consciente, non morale et non incarnée puisse devenir une autorité en littérature, alors il faut redéfinir la littérature elle-même. Il faut renoncer à l'idée qu'écrire, c'est vivre et penser en mots. Ce serait faire de la littérature un simple produit culturel, et non plus une émotion traduite en langage, un acte d'être. En plus, la littérature constitue une expérience humaine, esthétique et symbolique, enracinée dans la culture, la mémoire et la sensibilité. Attribuer une autorité littéraire à une machine revient à effacer la part humaine du langage, à dissoudre l'auteur dans un système automatisé, et à appauvrir l'expérience esthétique du lecteur. Le texte littéraire, dans sa forme la plus authentique, reste une création humaine, habitée par le doute, le désir, la douleur, la beauté et la quête de vérité. L'implication juridique majeure tient au fait que l'œuvre littéraire perd sa relation fondatrice avec un sujet responsable et identifiable. Cela entraîne des incertitudes quant aux droits de propriété intellectuelle, à la reconnaissance des contributions humaines et à la légitimité des textes produits. L'absence de statut juridique pour l'intelligence artificielle comme auteur crée un vide normatif, appelant à une redéfinition de la création dans le droit contemporain.

1.3 Défis et opportunités posés par l'IA comme nouvel auteur

L'émergence de l'intelligence artificielle comme nouvel auteur dans le champ littéraire pose des défis complexes mais offre également des opportunités novatrices. En ce qui concerne les défis, 18 enseignants (75%) observent que le premier réside dans la perte d'authenticité perçue dans l'œuvre. L'auteur humain est souvent valorisé pour sa sensibilité, son vécu, ses émotions incarnées dans le texte. Lorsqu'un poème ou un roman est généré par une IA, la sincérité du message peut être remise en cause. Par exemple, des plateformes comme ChatGPT ou Sudowrite permettent la création automatique de chapitres de roman, mais le style, bien que fluide, reste générique et désincarné. Cela soulève la question de l'émotion littéraire. Alors, le défi réside dans son incapacité à saisir et à reproduire la profondeur émotionnelle et psychologique des œuvres humaines. L'IA

fonctionne en analysant de vastes ensembles de données textuelles et en générant des phrases qui suivent des modèles probabilistes. Cependant, elle n'a pas d'expérience vécue, ce qui limite sa capacité à comprendre et à exprimer des émotions humaines complexes. Par exemple, même si une IA peut imiter le style de Virginia Woolf, elle ne pourra pas pleinement capturer la subjectivité intime et les couches de réflexion personnelle présentes dans ses romans comme *Mrs. Dalloway*. La capacité de l'IA à générer des textes peut manquer de l'authenticité émotionnelle que les lecteurs attendent d'une œuvre littéraire.

L'intention est un aspect central de la création littéraire humaine. Un auteur humain écrit en réponse à un besoin intérieur ou extérieur, avec une intention claire, qu'il s'agisse de susciter une réflexion, de questionner des normes sociales ou d'explorer des thèmes personnels. L'IA, en revanche, génère des textes sans conscience de soi ni d'objectif. Elle ne "ressent" pas l'impact de ses créations et ne crée pas pour une cause ou une idéologie spécifique. Cette absence d'intention peut rendre les textes produits par IA moins percutants ou significatifs dans le cadre d'une œuvre littéraire. Les modèles IA sont excellents pour produire des passages cohérents à court terme, mais lorsqu'il s'agit de créer une œuvre littéraire complète, ils rencontrent des difficultés. Maintenir une narration cohérente, avec un développement logique des personnages, des arcs narratifs et des thèmes à travers un roman entier, est un défi majeur pour l'IA. Les générateurs de texte peuvent perdre le fil de l'intrigue ou créer des incohérences dans la logique interne de l'histoire, ce qui rend difficile la création d'une œuvre littéraire complète qui soit à la hauteur des standards des écrivains humains.

Un autre défi est d'ordre juridique. Les droits d'auteur, dans leur formulation actuelle, ne reconnaissent pas encore l'intelligence artificielle comme un sujet légal capable de détenir la propriété intellectuelle. En 2022, le Bureau du copyright des États-Unis a refusé d'enregistrer une image générée par une IA, au motif qu'elle ne pouvait être attribuée à un auteur humain. Cette position rend complexe la commercialisation ou la protection juridique des œuvres créées en partie ou en totalité par des algorithmes. Dans le cas où une IA produit un roman à succès, l'attribution des droits revient à être partagée entre plusieurs acteurs potentiels, tels que le concepteur de l'outil ou l'utilisateur qui en a dirigé le fonctionnement. L'absence d'un cadre juridique clair laisse ces œuvres dans une zone grise du droit de la propriété intellectuelle. Sur le plan pédagogique, l'IA présente également des risques. De plus en plus d'étudiants utilisent des outils

comme ChatGPT pour rédiger dissertations, analyses littéraires ou même poèmes. Cela engendre une dépendance qui peut nuire à l'acquisition de compétences langagières, d'analyse critique et d'inventivité personnelle. L'école et l'université sont alors confrontées à un dilemme : intégrer ces outils comme appuis didactiques ou les interdire pour préserver l'intégrité intellectuel.

Malgré ces limites, l'IA offre des perspectives inédites dans le domaine de la création. Elle permet, d'abord, l'expérimentation littéraire, générant ainsi des phrases poétiques et inattendues qu'il n'aurait pas imaginées seul. Cette collaboration homme-machine renouvelle l'inspiration littéraire et permet à l'écrivain de sortir des sentiers battus. L'IA représente aussi une opportunité d'accessibilité. Des personnes en situation de handicap, ne pouvant pas écrire manuellement ou souffrant de troubles cognitifs, peuvent désormais exprimer leurs idées à travers des assistants intelligents. Cela démocratise la parole littéraire et donne voix à des individus traditionnellement marginalisés dans le monde de l'édition. L'intelligence artificielle permet de multiplier les formes narratives. Des projets comme *AI Dungeon* utilisent des modèles de langage pour créer des aventures interactives en temps réel, où le lecteur devient acteur. Cette forme d'écriture fluide, adaptative et participative renouvelle le rapport au récit et engage le public d'une manière nouvelle, immersive et ludique.

L'IA ouvre la possibilité de créer de nouveaux genres littéraires ou d'explorer des formes hybrides. Par exemple, l'IA peut générer des récits interactifs où le lecteur prend des décisions qui influencent le déroulement de l'histoire, créant ainsi un mélange de littérature traditionnelle et de narration interactive. Des outils comme *AI Dungeon* permettent aux joueurs de participer activement à la création de l'histoire, en collaborant avec l'IA pour créer une expérience narrative unique. Ces innovations ouvrent des possibilités infinies pour réinventer la forme et le genre littéraire. L'IA peut également jouer un rôle dans l'analyse littéraire en analysant des corpus de textes et en extrayant des motifs, des thèmes récurrents, des structures narratives, etc. Cela pourrait aider à développer de nouvelles approches dans l'étude de la littérature et à découvrir des patterns dans des genres littéraires variés. Par exemple, une IA pourrait analyser les œuvres d'un auteur ou d'un mouvement littéraire et créer des résumés, des synthèses ou même des œuvres nouvelles qui respectent les conventions stylistiques et thématiques de l'auteur ou du genre.

2.0 Conclusion

L'émergence de l'intelligence artificielle comme acteur dans le domaine de la création littéraire ne se contente pas de bouleverser les catégories existantes de l'auteur, de l'œuvre ou du droit ; elle ouvre également la voie à des formes inédites de collaboration, d'expérimentation et de réflexion sur la nature même de l'acte créatif. Ce phénomène nous pousse à envisager la littérature non plus uniquement comme le fruit d'une subjectivité humaine, mais comme un espace dialogique entre l'humain et l'algorithme, où l'interaction devient le moteur principal de la production de sens.

L'IA transforme ainsi l'atelier d'écriture en un laboratoire de co-crédation. Ce changement introduit la possibilité de générer des récits non-linéaires, d'explorer des univers linguistiques inaccessibles à la pensée humaine en temps réel, ou encore de produire des textes adaptés dynamiquement à des publics ou contextes spécifiques. La créativité littéraire cesse alors d'être exclusivement ancrée dans la conscience individuelle pour s'élargir à des formes collectives, hybrides, et technologiques.

Cette redéfinition a également une dimension éthique et épistémologique. Elle nous invite à repenser la valeur que nous attribuons à l'intention, à l'originalité, et à l'émotion dans la création littéraire. Le rôle de l'humain pourrait évoluer vers celui de médiateur, de programmeur ou d'éditeur, orientant le flux créatif sans en être nécessairement l'unique source. Cela appelle à une nouvelle pédagogie de la littérature, où la littérature numérique et la sensibilité esthétique coexisteraient dans une perspective transdisciplinaire.

En fin de compte, l'intelligence artificielle ne remplace pas l'écrivain, mais redéfinit les contours de son geste, les outils de sa pratique et les finalités de sa parole. Ce nouveau paradigme ne clôt pas l'histoire de la littérature ; il en inaugure un nouveau chapitre, à la frontière du langage, de l'intelligence et de l'imagination.

3.0 Recommandations

La montée en puissance de l'intelligence artificielle dans le domaine littéraire appelle à une série de recommandations afin d'encadrer et de valoriser ce nouveau rapport à la création. Avant tout, il devient impératif de mettre en place un cadre éthique clair. Celui-ci doit permettre de définir

avec précision les rôles respectifs de l'humain et de la machine dans le processus créatif. Il convient ainsi de clarifier les responsabilités liées à l'utilisation des outils algorithmiques, tout en préservant les valeurs fondamentales de la création littéraire, telles que l'authenticité, la transparence et la liberté d'expression.

Sur le plan juridique, il apparaît nécessaire d'adapter les législations en matière de droit d'auteur aux réalités contemporaines. Les œuvres générées par IA ne peuvent être efficacement protégées tant que le statut légal de la machine n'est pas clarifié. Une réforme progressive pourrait permettre de reconnaître des formes hybrides d'auteurs, où le concepteur de l'outil, l'utilisateur humain et l'éditeur partagent certains droits ou responsabilités, en fonction de leur implication dans la production.

Dans le champ de l'éducation, l'enseignement littéraire gagnerait à intégrer la littératie numérique et l'usage critique de l'intelligence artificielle. Former les écrivains de demain à dialoguer avec ces nouveaux outils, à comprendre leurs logiques de fonctionnement et à s'en servir avec discernement constitue un enjeu majeur. L'IA, bien utilisée, peut devenir un levier pour renouveler la créativité, explorer des styles variés ou générer de nouveaux agencements narratifs.

Par ailleurs, les institutions culturelles et les milieux littéraires gagneraient à favoriser des projets de co-écriture humain-machine. Des résidences d'auteurs, des ateliers d'écriture expérimentale ou des festivals pourraient devenir des espaces propices à la découverte de nouvelles formes littéraires, tout en sensibilisant le public à ces transformations. Ces initiatives contribueraient également à démystifier l'IA, en la présentant non comme une menace, mais comme une alliée dans le processus de création.

Enfin, la recherche interdisciplinaire devrait être encouragée afin de mieux comprendre les enjeux cognitifs, esthétiques et sociaux liés à la créativité assistée par IA. Les dialogues entre philosophes, ingénieurs, écrivains et chercheurs en sciences humaines sont essentiels pour développer des outils technologiques plus explicables, plus éthiques et mieux adaptés aux sensibilités humaines. De tels outils, en rendant leur fonctionnement intelligible, contribueraient à renforcer la confiance dans leur usage et à éviter les dérives opaques de la génération automatisée.

Ainsi, ces recommandations visent à construire un nouvel écosystème de la création littéraire, où l'intelligence artificielle ne remplace pas l'écrivain, mais enrichit son geste. Loin d'un effacement de l'humain, il s'agit ici de repenser son rôle comme médiateur, curateur et conscience critique au cœur d'un dialogue renouvelé entre langage, technologie et imagination.

Bibliographie

- Apollinaire, G. (1918). Calligrammes : Poèmes de la paix et de la guerre (1913- 1916). Paris : Gallimard.
- Camus, A. (1942). L'Étranger. Paris: Gallimard.
- Eco, U. (2002). Le Nom de la rose (trad. J.-N. Schifano). Paris : Le Livre de Poche. p. 536
- Flaubert, G. (1999). Madame Bovary (édition originale 1857). Paris : Gallimard
- Foucault, M. (1994). Qu'est-ce qu'un auteur ? In Dits et écrits, Tome I : 1954–1969 (pp. 789–821). Paris : Gallimard.
- Gray, M, Ernest, D. (2019) Rebooting AI: Building Artificial Intelligence We Can Trust. Pantheon Books. P, 288
- Legifrance. (2022). Code de la propriété intellectuelle, Article L111-1.
www.legifrance.gouv.fr
- Mouffoki, N. (2024). Reconsidérer l'enseignement du FLE avec les outils technologiques. Akofena, 2(11), 451–456.
<https://doi.org/10.48734/akofena.n011v2.36.2024>
- Mouffoki, N. (2024). Reconsidérer l'enseignement du FLE avec les outils technologiques. Akofena, 2(11), 451–456.
<https://doi.org/10.48734/akofena.n011v2.36.2024>
- Orwell, G. (2000). 1984 (A. Cohen, Trad.). Paris : Gallimard
- Rimbaud, A. (2005). Une saison en enfer (édition augmentée avec la Lettre du voyant). Paris : Gallimard
- Rimbaud, A. (1972). Œuvres complètes (incluant la lettre à Paul Demeny du 15 mai 1871). Paris : Gallimard.
- Rousseau, J.-J. (1959). Les Confessions (Éd. Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade). Paris: Gallimard.
- Russell, S., & Norvig, P. (2020). Artificial Intelligence: A Modern Approach (4th ed.). Pearson Education.
- Shelley, M. (2008). Frankenstein ou le Prométhée moderne (trad. M. Froidefond). Paris : Gallimard
- Turkle, S. (2011). Alone Together: Why We Expect More from Technology and Less from Each Other. New York: Basic Books.